

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 29 mai 2026

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/05/2026

vingt-neuf mai deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Aurélien MANENC (CDC Grand Orb)

Présents : 24

Dont Présents non
votants : 0

Représentés : 1

Votants: 25

Pour: 25

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Aurélien MANENC (CDC Grand Orb), Séverine SAUR (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie-Pierre PONS (Conseil Départemental de l'Hérault), Patrick CABROL (CDC du Minervois au Caroux), Martine GIL (CDC Les Avant-Monts), Rémy AFFRE (CDC Sud Hérault), Daniel BARTHES (CDC Les avant-Monts), Florence BRUTUS (CDC Les Avant-Monts), Béatrice FALCOU (CDC du Minervois au Caroux), Marc FIDEL (CDC Sud Hérault), Daniel GALTIER (CDC Les Avant-Monts), Séverine GLEIZES-GUIGOU (CDC Sud Hérault), Jean-Louis LAFAURIE (CDC Grand Orb), Jean-François MADONIA (CDC Sud Hérault), Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb), Stéphane MONTAGNÉ (CDC Sud Hérault), Yves ROBIN (CDC Grand Orb), Thérèse SALAVIN (CDC du Minervois au Caroux), Jean-Marc SALEINE (CDC du Minervois au Caroux), Philippe SILVESTRE (CDC Sud Hérault), Jean-Michel ULMER (CDC Les Avant-Monts), Jean-Pierre LAVABRE (CDC du Minervois au Caroux), Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Sylvie MIQUEL (CDC du Minervois au Caroux)

Représentés : René GINIEIS (CDC Grand Orb) représenté par Pierre MATHIEU (CDC Grand Orb)

Présents non votants :

Excusés : Sylvie CEBE (CDC Les Avant-Monts) suppléée par Virginie MIEULET (CDC Les Avant-Monts), Jean-Luc FALIP (Conseil Départemental de l'Hérault), Sophie GACHET (CDC Grand Orb), Julie GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental de l'Hérault), Vincent GAUDY (Conseil Départemental de l'Hérault), Magali GUIRAUD (CDC du Minervois au Caroux) suppléée par Sylvie MIQUEL (CDC du Minervois au Caroux), Audrey IMBERT (Conseil Départemental de l'Hérault), Christian LIGNON (CDC Minervois au Caroux) suppléé par Jean-Pierre LAVABRE (CDC du Minervois au Caroux), Kléber MESQUIDA (Conseil Départemental de l'Hérault), Christophe MORGO (Conseil Départemental de l'Hérault), Marie PASSIEUX (Conseil Départemental de l'Hérault), Philippe VIDAL (Conseil Départemental de l'Hérault)

Absents:

Objet: Désignation dun référent au sein de l'Association Nationale des Pôles et Pays (ANPP)

L'ANPP – Territoires de projet est l'Association Nationale qui fédère et représente les pôles territoriaux et les pays, c'est-à-dire des territoires regroupant plusieurs intercommunalités autour d'un projet de développement commun.

Elle a pour mission de porter la voix de ces territoires auprès de l'État des partenaires, de partager des expériences entre élus et équipes, et d'accompagner la mise en œuvre de projets concrets (transition écologique, santé, patrimoine, agriculture, alimentation, habitat, oenotourisme, économie...).

S'investir dans l'ANPP, c'est :

- Bénéficier d'un réseau national d'élus confrontés aux mêmes enjeux ;
- Echanger des bonnes pratiques et gagner du temps dans la conduite des projets ;
- Renforcer le poids politique du territoire dans les politiques publiques nationales ;
- Être accompagné dans des initiatives locales.

Considérant l'adhésion du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles au sein de l'association nationale des Pôles et des Pays et l'importance de participer aux activités et instances de l'association, il

Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

034-253403554-2026_29_05_11-DE

A G E D I

convient d'élire un référent pour l'ANPP.

Le référent désigné sera convoqué aux travaux de l'association.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité nomme Monsieur Aurélien MANENC comme référent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-Sur-Orb

Le Président,
Aurélien MANENC



Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

034-253403554-2026_29_05_11-DE

A G E D I